



# CONSULTATION SUR L'ACCÈS AUX PROJETS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS AU SECONDAIRE

**RAPPORT DE CONSULTATION**

**PRÉSENTÉ À :  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS**

26 juin 2025

## Crédits

### Analyse et rédaction

Lili Jacob / analyste-rédactrice

### Équipe de projet

Marie-Dina Salvione / chargée de projet sénior

Léa Cheli / agente de projet en service civique

Louis-Philippe Lizotte / directeur des opérations et conseiller stratégique

## À propos de l'INM

**L'INM est une organisation indépendante et non partisane qui a pour ambition d'accroître la participation des citoyennes et des citoyens à la vie démocratique.**

L'action de l'INM a pour effet d'encourager la participation citoyenne et de contribuer au développement des compétences civiques, au renforcement du lien social et à la valorisation des institutions démocratiques.

L'équipe de l'INM est animée par la conviction que la participation citoyenne renforce la démocratie.

### Pour nous joindre

5605, avenue de Gaspé, bur. 404  
Montréal (Québec) H2T 2A4

Téléphone : 1 877 934-5999

Télécopieur : 514 934-6330

Courriel : [inm@inm.qc.ca](mailto:inm@inm.qc.ca)

[www.inm.qc.ca](http://www.inm.qc.ca)

## Table des matières

<b>Table des matières</b>	<b>2</b>
<b>PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE</b>	<b>4</b>
Mise en contexte	4
Objectifs poursuivis	4
Mandat de l'INM	4
Étapes de la démarche	5
Ateliers de discussion avec les élèves	5
Soirées de consultation auprès des parents et des membres du personnel enseignant et des intervenantes et intervenants scolaires.	5
Analyse et rédaction du rapport	6
<b>PRÉSENTATION DES RÉSULTATS</b>	<b>7</b>
État de la situation actuelle : perceptions des projets pédagogiques particuliers	8
Avantages et inconvénients de programmes sans critère de sélection	9
Vers des programmes plus accessibles : pistes d'action	10
Repenser l'admission : une approche axée sur la motivation	10
Réduire les obstacles financiers et favoriser l'accès de proximité	10
Miser sur l'intérêt des élèves et favoriser des parcours flexibles	11
Soutenir l'engagement et la réussite scolaire	11
Redéfinir la vision de la réussite scolaire	12
Répondre aux enjeux de ressources matérielles et d'infrastructures	12
<b>Conclusion</b>	<b>13</b>
<b>Annexe 1 - Scénarios de l'activité de consultation auprès des parents et enseignantes et enseignants</b>	<b>14</b>



# PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

## Mise en contexte

Les projets pédagogiques particuliers (PPP), tels que Sport-études, Arts-études, Le Programme d'éducation intermédiaire (PEI) du Baccalauréat International®, ou encore les profils, les voies et les concentrations, visent à diversifier l'offre de formation et à répondre aux intérêts spécifiques des élèves, en plus de favoriser la réussite éducative et le développement personnel. Souhaitant favoriser une offre équitable et accessible, le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) a amorcé une réflexion sur ces projets dans un contexte de croissance, de renouvellement de son Plan d'engagement vers la réussite et de préoccupations liées notamment aux frais exigés, à l'inclusion scolaire et à l'accès à l'école de quartier.

En réponse à une demande du ministère de l'Éducation, le CSSPO prévoit implanter de nouveaux programmes et améliorer l'accessibilité de ceux comportant des critères de sélection. Il a ainsi lancé une consultation publique afin de recueillir l'avis de la communauté scolaire et des parties prenantes, dans une perspective d'inclusion, d'équité et d'accessibilité.

## Objectifs poursuivis

Les objectifs de la démarche de consultation étaient les suivants :

- Informer les élèves, parents et les membres du personnel enseignant et les intervenantes et intervenants scolaires des écoles secondaires du CSSPO sur les projets pédagogiques particuliers, en présentant les principes directeurs établis par le ministère de l'éducation et ceux définis par le CSSPO, ainsi que les objectifs d'accessibilité qui les accompagnent;
- Recueillir les réflexions, besoins et intérêts des publics cibles pour favoriser l'implantation et l'accessibilité des PPP au secondaire.

## Mandat de l'INM

Le mandat de l'INM consistait à planifier et à animer la démarche et à rédiger un rapport de consultation indépendant, pour guider la prise de décision concernant ces programmes au secondaire.

## Étapes de la démarche

### Ateliers de discussion avec les élèves

Six ateliers ont été organisés les 5 et 6 mai 2025 auprès des conseils d'élèves des écoles secondaires, de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire. Chaque atelier, d'une durée de 1 h 15, s'est déroulé pendant une période de classe. L'objectif était de permettre aux élèves d'exprimer leurs impressions sur les PPP, d'identifier les défis liés à leur accessibilité et de proposer des pistes de solution pour en faciliter l'accès.

Voici le nombre d'élèves (représentant.e.s scolaires) consultés pour chaque atelier.

Lundi le 5 mai 2025	
Lieu	Nombre d'élèves participant.e.s
École de la Nouvelle Ère	7
École Mont-Bleu	4
École de la Cité	8
Mardi le 6 mai 2025	
Lieu	Nombre d'élèves participant.e.s
École de l'Île	10
École Grande Rivière	10
École des Lacs	7

### Soirées de consultation auprès des parents et des membres du personnel enseignant et des intervenantes et intervenants scolaires.

Deux rencontres de consultation ont eu lieu avec les parents ainsi qu'auprès du personnel enseignant et de divers intervenantes et intervenants scolaires, les mercredi 28 mai et jeudi 5 juin 2025, de 18 h à 21 h. Ces rencontres visaient à présenter le contexte dans lequel s'inscrit la démarche consultative du CSSPO, en lien avec les objectifs d'amélioration de l'accessibilité aux PPP, et à susciter des échanges en sous-groupes autour de trois scénarios fictifs mais plausibles<sup>1</sup>.

Chaque scénario comportait une mise en situation permettant une réflexion prospective. Les participantes et participants devaient, en sous-groupes, identifier collectivement les avantages

<sup>1</sup> Les scénarios sont présentés à l'[annexe 1](#).

et les inconvénients de chaque scénario, puis soulever les éléments manquants ou à améliorer pour favoriser un meilleur accès aux PPP. Une période de 1 h 30 était allouée aux discussions.

35 personnes ont participé à chacune des rencontres, pour un total de 70.

### **Analyse et rédaction du rapport**

Pour la rédaction du rapport, l'INM a procédé à l'analyse des ateliers avec les élèves, ainsi que des séances de consultation auprès des parents et du personnel enseignant et des intervenantes et intervenants scolaires. Ce rapport présente une synthèse des grandes tendances, ainsi que certaines perceptions minoritaires mais évocatrices des divergences de points de vue parmi les personnes participantes. Le mandat confié à l'INM n'incluait pas de vérifier si les commentaires des participantes et participants s'appuyaient sur des données vérifiées, ni d'en faire une évaluation factuelle.



## PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Les activités de consultation ont donné lieu à des échanges riches, empreints de réflexions pertinentes, de témoignages personnels, de souhaits porteurs et, parfois, de véritables cris du cœur, concernant les projets pédagogiques particuliers (PPP) du CSSPO au secondaire. Plusieurs participantes et participants ont exprimé un fort intérêt à voir leurs idées nourrir la réflexion stratégique du CSSPO et enrichir la planification future (pour quelques personnes, cela inclut également le niveau primaire). Bien que cette volonté de contribution ait été manifeste, certaines personnes ont exprimé une certaine réserve quant à l'impact réel du processus sur les décisions à venir.

L'intérêt pour les PPP s'est exprimé à travers des discussions marquées tantôt par des visions contrastées, tantôt par des perspectives complémentaires : d'un côté, certaines personnes ont exprimé le souhait de préserver certains programmes comme le PEI dans leur forme actuelle; de l'autre, plusieurs ont manifesté un désir d'ouverture accrue afin que tous les élèves puissent avoir un accès équitable aux différentes options offertes.

Parents, élèves, membres du personnel enseignant et intervenantes et intervenants scolaires ont réfléchi collectivement à ce que signifie un accès juste et inclusif aux PPP. Des caractéristiques communes se dégagent : des programmes visibles, variés, souples, inclusifs, accessibles financièrement et libérés des barrières inutiles. Les discussions ont permis d'explorer les avantages et les limites de la sélection, et de dégager plusieurs pistes de solution concrètes pour améliorer l'accessibilité. Malgré des points de vue parfois divergents, les activités de consultation permettent de dégager des constats et des souhaits partagés :

### **Mieux accompagner les élèves dans leur choix de programme**

- L'importance d'écouter les intérêts des jeunes et de valoriser leur expérience dans le choix de leur programme.
- Le souhait d'un accompagnement actif des élèves dans leur parcours, avec une information claire sur l'ensemble des programmes offerts.
- La nécessité d'accroître la communication sur les programmes, dès la 6<sup>e</sup> année du primaire et au début du secondaire, pour soutenir des choix éclairés.

### **Favoriser une accessibilité équitable et inclusive**

- Le besoin de repenser les structures actuelles, notamment le cloisonnement des programmes, afin de réduire les obstacles à l'entrée.
- L'importance de favoriser l'accessibilité financière et scolaire pour toutes et tous.
- La volonté de revoir les méthodes de sélection, en s'éloignant de critères strictement académiques.

### Reconnaître la diversité des parcours scolaires

- Le désir d'éviter une hiérarchisation implicite des parcours, en valorisant l'ensemble des programmes, y compris le régulier, afin d'éviter que certains élèves se retrouvent dans un parcours perçu comme par défaut ou comme un non-choix.
- Une volonté de revoir la mission des PPP pour mettre l'accent sur la motivation, l'intérêt et les aptitudes des élèves plutôt que sur la performance académique.

### Soutenir le personnel et les ressources nécessaires à l'accessibilité

- Le besoin d'un meilleur soutien au personnel enseignant, notamment en temps et en ressources, pour concevoir et faire vivre des PPP inclusifs et porteurs.
- La reconnaissance de l'enjeu des ressources humaines et matérielles nécessaires pour concrétiser les ambitions d'accessibilité.

## État de la situation actuelle : perceptions des projets pédagogiques particuliers

### Une expérience valorisée

Les activités de consultation révèlent **une appréciation générale des PPP**, tant chez les élèves que chez les parents, les membres du personnel enseignant et les intervenantes et intervenants scolaires. Ces programmes sont perçus comme **des environnements d'apprentissage stimulants, qui favorisent l'autonomie, la liberté et la créativité des élèves**. Ils permettent aux élèves de s'investir dans des domaines qui les passionnent, de mieux se connaître et de se projeter dans leur avenir personnel et professionnel.

Les parents, le personnel enseignant et les intervenantes et intervenants scolaires soulignent également **les effets positifs des PPP sur la motivation, la confiance en soi et le développement de compétences spécifiques**. Certaines personnes estiment que les critères de sélection peuvent contribuer à **un encadrement rigoureux, à une dynamique de**

**groupe favorable aux apprentissages**, et à une stimulation accrue pour les élèves en quête de défis.

### **Des inégalités d'accès et des effets de division**

Malgré cette appréciation, des préoccupations importantes ont été soulevées quant à l'accessibilité des PPP et à leurs effets sur l'équité scolaire. Plusieurs personnes dénoncent **un déséquilibre entre les élèves inscrits dans un PPP et ceux des classes régulières, parfois perçues comme moins valorisées ou comme un choix par défaut**. Ce sentiment est renforcé par la pression à la performance et par une certaine forme de compétition entre les élèves.

## Avantages et inconvénients de programmes sans critère de sélection

### **Des programmes ouverts qui favorisent l'inclusion, l'engagement et la diversité scolaire**

Les activités de consultation mettent en lumière **une adhésion de plusieurs personnes à l'idée de proposer des PPP accessibles sans critère de sélection**. Cette approche est perçue comme **un levier pour favoriser l'inclusion, l'équité et l'engagement scolaire**. Le fait que tous les élèves puissent intégrer un programme selon leurs intérêts, plutôt que sur la base de leurs résultats, **contribue à réduire la pression liée à la performance, à renforcer l'égalité des chances et à offrir un parcours scolaire plus valorisant pour un plus grand nombre**.

Les personnes participantes soulignent que cette accessibilité **favorise le sentiment d'appartenance, la reconnaissance des élèves et la création de liens** entre jeunes partageant des intérêts communs. Elle permet également un brassage de profils variés, propice au développement de l'ouverture d'esprit et à la diversité des expériences scolaires.

### **Des défis liés à l'engagement, au niveau académique et aux ressources disponibles**

Cependant, cette approche soulève **plusieurs préoccupations de mise en œuvre**. L'absence de critère de sélection pose **des défis logistiques importants** : la demande pourrait dépasser les capacités d'accueil et les ressources disponibles, rendant nécessaire l'établissement d'autres modalités d'admission. Certains craignent également **une baisse du niveau ou du rythme des apprentissages dans les programmes plus exigeants**, ce qui pourrait démotiver les élèves à la recherche de défis.

D'autres enjeux touchent le fondement des PPP. Quelques personnes redoutent **une dilution de leur identité ou de leur valeur distinctive**, si les efforts et la progression des élèves ne sont plus reconnus. Le **risque de pression sociale à choisir un PPP**, par peur d'être associé au programme « régulier », perçu comme moins prestigieux, est aussi mentionné, tout comme **la possibilité que certains élèves s'y inscrivent sans réel intérêt**, nuisant à la cohérence et à la dynamique du groupe.

Enfin, malgré l'absence de sélection académique, les frais associés à certains programmes demeurent un obstacle important, pouvant entretenir, voire accentuer, des inégalités d'accès.

## Vers des programmes plus accessibles : pistes d'action

Dans une volonté partagée de rendre les PPP plus inclusifs et accessibles, les personnes consultées formulent plusieurs propositions touchant l'admission et la structure des programmes, visant à soutenir la réussite, la motivation et le bien-être de tous les élèves.

### Repenser l'admission : une approche axée sur la motivation

Les critères d'admission font l'objet de débats. Si les avis sont partagés quant à leur maintien, plusieurs personnes participantes suggèrent de les adapter afin de mieux refléter les valeurs d'équité. Une orientation fréquemment exprimée est de privilégier la motivation de l'élève plutôt que sa performance académique, afin de favoriser une meilleure adéquation entre ses intérêts et le programme choisi.

Cette approche est perçue comme plus inclusive, mais comporte certains défis : difficulté d'évaluer la motivation de manière objective, inégalités liées au soutien disponible pour constituer un dossier, et risque d'imposer un choix prématuré aux jeunes en exploration. Pour répondre à ces enjeux, plusieurs pistes d'action sont proposées :

- **Adapter les critères selon le type de programme, en maintenant des exigences plus élevées pour certains** (ex. : PEI, Sport-études), tout en diversifiant les modèles pour d'autres.
- **Permettre divers formats d'expression de la motivation** (lettre, vidéo, enregistrement audio, entrevue, etc.).
- **Recourir à des outils externes ou à des expertises indépendantes pour l'évaluation des candidatures.**
- **Offrir un accompagnement équitable en milieu scolaire**, notamment un temps dédié pour la préparation des candidatures et un soutien pour les élèves non admis.

### Réduire les obstacles financiers et favoriser l'accès de proximité

Les frais associés à certains programmes sont largement perçus comme un frein à l'accessibilité, contribuant à accentuer les inégalités sociales. Pour y remédier, quelques personnes suggèrent la **mise en place de mesures de soutien financier ciblées pour les familles qui en ont besoin.**

La question de la proximité est également jugée importante pour quelques personnes : **une répartition plus équilibrée des PPP sur le territoire permettrait de limiter les**

**déplacements, notamment pour les familles sans moyen de transport**, et de renforcer l'accès équitable aux différents programmes.

### **Miser sur l'intérêt des élèves et favoriser des parcours flexibles**

Pour la majorité des personnes consultées, l'intérêt personnel de l'élève devrait guider son intégration à un PPP. Afin de soutenir son engagement et de tenir compte de l'évolution naturelle des intérêts, plusieurs mesures sont proposées pour offrir des parcours plus souples et adaptables :

- **Renforcer l'accompagnement dès le primaire**, par une meilleure orientation et des outils adaptés (ex. : témoignages, journées découvertes, soutien-conseil).
- **Améliorer la communication** sur les programmes dès la 6<sup>e</sup> année, pour permettre des choix éclairés à l'entrée au secondaire.
- **Encourager l'exploration**, même sans expérience préalable, en valorisant la découverte et la progression plutôt que la performance initiale.
- **Assouplir les transitions entre programmes**, en permettant les changements en début d'année ou l'intégration en cours de parcours, ainsi qu'en offrant une période d'essai.
- **Introduire un tronc commun en secondaire 1**, pour favoriser la découverte des intérêts et la mixité entre élèves.
- **Faciliter l'accès inter-écoles**, tout en tenant compte des contraintes financières et logistiques (transport, coûts, etc.).

### **Soutenir l'engagement et la réussite scolaire**

L'élargissement de l'accessibilité aux PPP amène des défis liés à la diversité des profils (en termes de besoins, styles et rythmes d'apprentissage par exemple). Afin d'y répondre, plusieurs propositions visent à renforcer les mesures de soutien :

- **Diversifier l'offre de PPP** en proposant des programmes à intensité variable, adaptés aux différents rythmes d'apprentissage.
- **Valoriser et mieux faire connaître les services de soutien scolaire**, tels que le tutorat, la récupération ou l'aide en classe (orthopédagogie, soutien psychosocial).
- **Adapter les ressources pédagogiques**, en offrant un soutien accru aux élèves en difficulté ou vivant des transitions, et en favorisant un encadrement attentif.

- **Outiller le personnel enseignant**, en facilitant le développement professionnel, l'accès à des ressources pédagogiques variées et la collaboration entre collègues.
- **Reconnaître l'investissement requis pour développer les PPP**, en libérant du temps et en allouant des ressources adéquates pour les enseignantes et enseignants responsables.
- **Favoriser l'implication des parents**, pour soutenir la motivation et la réussite des élèves, dans la mesure de leurs capacités.

### Redéfinir la vision de la réussite scolaire

Plusieurs personnes consultées souhaitent une conception plus inclusive de la réussite, centrée non seulement sur les performances scolaires, mais aussi sur le développement global de l'élève. Notamment :

- **Revaloriser les programmes réguliers**, afin que tous les parcours soient reconnus et soutenus équitablement.
- **Revoir la mission des PPP**, en mettant l'accent sur la motivation, les aptitudes et l'épanouissement personnel, plutôt que sur la seule performance (par exemple le PEI).
- **Encourager la reconnaissance du cheminement de chaque élève**, indépendamment du programme fréquenté.

### Répondre aux enjeux de ressources matérielles et d'infrastructures

La capacité matérielle et humaine à soutenir l'élargissement de l'accès aux PPP représente un défi important. Pour éviter que l'offre ne soit compromise, plusieurs solutions sont proposées, notamment par les élèves consultés :

- **Mutualiser les espaces sous-utilisés** (ex. : locaux d'écoles primaires ou de CÉGEPs).
- **Optimiser l'utilisation des installations existantes**, en ajustant les horaires ou la répartition des groupes.
- **Encourager la réutilisation du matériel**, par des pratiques de recyclage ou d'économie circulaire.

## Conclusion

Les consultations menées auprès des élèves, des parents, du personnel enseignant, ainsi que des intervenantes et intervenants scolaires ont permis de mettre en lumière l'appréciation générale envers les PPP, reconnus pour leur capacité à stimuler l'engagement, l'autonomie et la motivation des jeunes. Toutefois, des préoccupations importantes ont été soulevées quant à leur accessibilité, à l'équité entre les parcours et aux effets de division qu'ils peuvent engendrer dans le milieu scolaire.

Des pistes concrètes ont été formulées pour améliorer l'accessibilité des PPP : repenser les critères d'admission, adapter les formats de candidature, réduire les barrières financières et géographiques, mieux accompagner les élèves dans leurs choix, diversifier l'offre et les approches pédagogiques, et répondre aux besoins en ressources humaines et matérielles. Les résultats mettent également en lumière un souhait partagé d'élargir la vision de la réussite scolaire, afin qu'elle valorise autant la motivation, l'exploration et le bien-être que la performance académique.

Les échanges, constats nuancés et propositions concrètes issus de la consultation offrent une base pertinente pour nourrir la réflexion du CSSPO sur le développement de ses programmes, approfondir certains enjeux et définir des scénarios d'action, visant à valoriser des parcours diversifiés, ouverts et équitables, et soutenant la réussite de toutes et tous.

# Annexe 1 - Scénarios le l'activité de consultation auprès des parents et enseignantes et enseignants

## **Scénario 1 - Tous les projets pédagogiques particuliers sont accessibles sans critère de sélection**

Laura et Juan terminent l'école primaire et se réjouissent de démarrer le secondaire l'an prochain. Laura, qui a toujours besoin de bouger et qui adore collaborer en équipe, a été acceptée dans le programme sportif sans avoir à passer de tests ou répondre à des critères spécifiques. Elle s'épanouirait dans ce programme qui valorise l'effort, la santé et l'esprit d'équipe.

Juan, de son côté, a toujours été intéressé par les questions sociales et environnementales. Il est ravi d'avoir pu intégrer le PEI (programme d'éducation internationale), dont l'approche humaniste et les méthodes pédagogiques l'aident à mieux s'engager et à apprendre différemment, même s'il n'avait pas des notes élevées.

## **Scénario 2 - Les projets pédagogiques particuliers sont accessibles sur la base de la motivation**

Ben termine l'école primaire et se réjouit de bientôt entamer le secondaire. Il vise le PEI pour l'approche communautaire et internationale qu'il offre. Même si ses résultats ne sont pas les meilleurs de sa cohorte, son professeur lui propose de rédiger une lettre de motivation. Il est confiant que ses arguments sauront convaincre la direction. Dans sa lettre, Ben explique qu'il est certain que ce programme lui plaira plus que tous les autres et affirme qu'il est prêt à faire des efforts supplémentaires pour réussir.

D'autres élèves, qui sont un peu plus dissipé.e.s, ont eux aussi exprimé un intérêt pour les programmes particuliers de techno ou de sport. Leur enseignant.e les a aidés à identifier et formuler leurs arguments. Ils ont ensuite pu démarrer leurs lettres de motivation, mettant de l'avant leur engagement personnel, au-delà des résultats scolaires.

Les directions d'école évaluent les candidatures selon la motivation exprimée. Cela permet d'ouvrir les programmes à une diversité de profils, sans reposer uniquement sur les résultats scolaires, tout en maintenant un processus de sélection.

## **Scénario 3 - Statu quo : certains projets pédagogiques particuliers comportent des critères de sélection**

Maya n'a pas été acceptée au PEI lors de son passage au secondaire. Elle chemine actuellement dans le programme de musique, dans un groupe régulier. Depuis son entrée au secondaire, son niveau à l'instrument s'est vraiment amélioré et elle fait désormais partie de l'orchestre à cordes de son école. Très investie, elle souhaite poursuivre son développement dans un cadre stimulant. En discutant avec ses ami.e.s du PEI, elle découvre une approche pédagogique qui l'attire. Ces élèves, sélectionné.e.s sur la base de leurs résultats scolaires, semblent bien soutenu.e.s et stimulé.e.s par le programme, qui favorise un rythme d'apprentissage soutenu. Maya souhaiterait intégrer le PEI en secondaire 2. Même si elle a beaucoup évolué depuis son arrivée au secondaire, ses résultats ne correspondent pas aux critères d'admission. Elle comprend la logique du programme, mais se demande s'il pourrait y avoir d'autres façons de reconnaître les efforts et la progression des élèves comme elle.



---

**INM**

5605, avenue de Gaspé, bureau 404  
Montréal (Québec) H2T 2A4

Téléphone : 1 877 934-5999

Télécopieur : 514 934-6330

Courriel : [inm@inm.qc.ca](mailto:inm@inm.qc.ca)

[www.inm.qc.ca](http://www.inm.qc.ca)